

J'aime
travailler au
centre-ville



Vaste sondage pour le retour des travailleurs au bureau Série Retour dans les tours

Faits saillants – 2 septembre 2021

En collaboration avec:

Leger

Québec 

 la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Au printemps dernier, la Chambre a mis en place « **J'aime travailler au centre-ville** », une plateforme de relance du centre-ville de Montréal soutenue par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation. À travers « J'aime travailler au centre-ville », la Chambre met en place des initiatives visant à favoriser le retour des travailleurs au centre-ville, à renforcer son attractivité et à mettre en valeur son caractère distinctif. Ces actions visent ultimement à accroître l'achalandage et à préserver la vitalité de cette zone stratégique pour l'économie du Québec et de sa métropole.

C'est dans ce contexte que la Chambre a lancé sa **série de sondages « Retour dans les tours », qui s'adressent aux travailleurs et aux employeurs de Montréal**. Ces sondages permettent de cibler les enjeux liés au retour des travailleurs en présentiel, à identifier les gestes à poser et à réunir les ressources pour financer les actions et les stratégies nécessaires.

Le premier sondage, administré du 25 mai au 7 juin, a permis de rejoindre 1779 dirigeants et employés. Ceux-ci ont fait part de leur perception à l'égard du retour au bureau, du télétravail, des questions de mobilité et des incitatifs à considérer pour rehausser l'attrait du travail en présentiel.

Le premier sondage dévoilé en juin a révélé qu'une majorité de répondants a hâte de retourner travailler au bureau (53 %). Il demeure que 84 % des répondants étaient satisfaits de leur expérience en télétravail, et 77 % indiquaient que le télétravail permet un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Lorsqu'interrogés sur le retour au travail, les travailleurs insistent tout particulièrement sur l'importance de la flexibilité et d'un retour graduel. Pour 75 % des employés, la flexibilité de l'horaire sera un incitatif efficace de la part de leur employeur pour les motiver à revenir au bureau.

Le 30 juin dernier, le gouvernement Legault annonçait la fin du télétravail obligatoire et le retour au bureau progressif et graduel des travailleurs dès le début de l'automne. À cette occasion, la Chambre a mené **son second sondage « Retour dans les tours »**, du 2 au 12 août, afin d'évaluer les préférences et perceptions à l'égard du retour au bureau, toujours dans le but d'outiller les employeurs dans leurs prises de décisions.

Après la clôture du sondage, des décisions importantes des autorités sont survenues : le gouvernement du Québec est revenu sur sa décision et a annoncé le report du retour en raison de la montée du variant Delta.

Le gouvernement a également annoncé la mise en œuvre du **passport vaccinal** dans certains commerces et lieux publics, tout en ouvrant la porte à son utilisation par les employeurs qui souhaitent faciliter le retour en présentiel des travailleurs. La Chambre continuera de suivre l'évolution de la situation et de sonder les entreprises à ce sujet.

Les résultats de ce second sondage révèlent que **le retour au bureau est déjà entamé**. On observe que 47% des répondants ont maintenant amorcé leur retour en présentiel, alors qu'il n'étaient que 28% dans notre précédent sondage en juin. Parmi eux, 19% sont présents à temps plein et 28% le sont à temps partiel.

Alors que les incertitudes liées à la situation pandémique perdurent, **la sécurité et la santé** restent au cœur des préoccupations. Près des trois quarts des répondants sont préoccupés par le fait de revenir en présentiel aux côtés de personnes non vaccinées. La même proportion se déclare favorable à la mise en place d'une preuve de vaccination obligatoire pour accéder à leur lieu de travail.

Ce retour souhaité par une majorité de travailleurs ne pourra ainsi se faire sans la collaboration de l'ensemble des acteurs du centre-ville et sans la mise en place de modèles de travail hybride, alliant flexibilité, sécurité, progressivité et attractivité.

OBJECTIFS

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) a mandaté Léger afin de réaliser un sondage auprès de dirigeants et employés de la grande région de Montréal pour mesurer leurs attitudes, comportements et niveaux d'aisance à retourner au travail dans les bureaux et lieux de travail de Montréal lorsqu'ils y seront autorisés.

Ce rapport présente la deuxième itération de ce sondage.

QUI?

Un échantillon de 1 079 dirigeants et employés d'entreprises dont le lieu de travail se situe sur l'île de Montréal, âgé(e)s de 18 et plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

De ce nombre, 18% sont Président/VP, 28% Directeur/gestionnaire, 34% sont professionnels et 14% autres employés. 60% travaillent au centre-ville, 17% dans l'ouest de Montréal, 13% dans l'est de Montréal et 9% au Nord de l'île de Montréal.

QUAND?

La collecte de données a été réalisée entre le 2 août et le 12 août 2021.

La CCMM a procédé à des envois de courriels auprès de ses membres et Léger a également interrogé ses panélistes (n=778 et n=301 respectivement).

NOTE AUX LECTEURS

Les données présentées ont été arrondies. Par conséquent, il est possible que les totaux diffèrent légèrement de 100%.

DIFFÉRENCES ENTRE LE SONDAGE 1 ET 2

Les résultats présentant des différences significatives et pertinentes sont indiqués dans une zone de texte à côté de la présentation des résultats globaux.

Les données en **gras vert** signalent une proportion significativement supérieure à celle des autres répondants. À l'inverse, les données en **gras rouge** signalent une proportion significativement inférieure à celle des autres répondants.

Comparaison entre les sondages

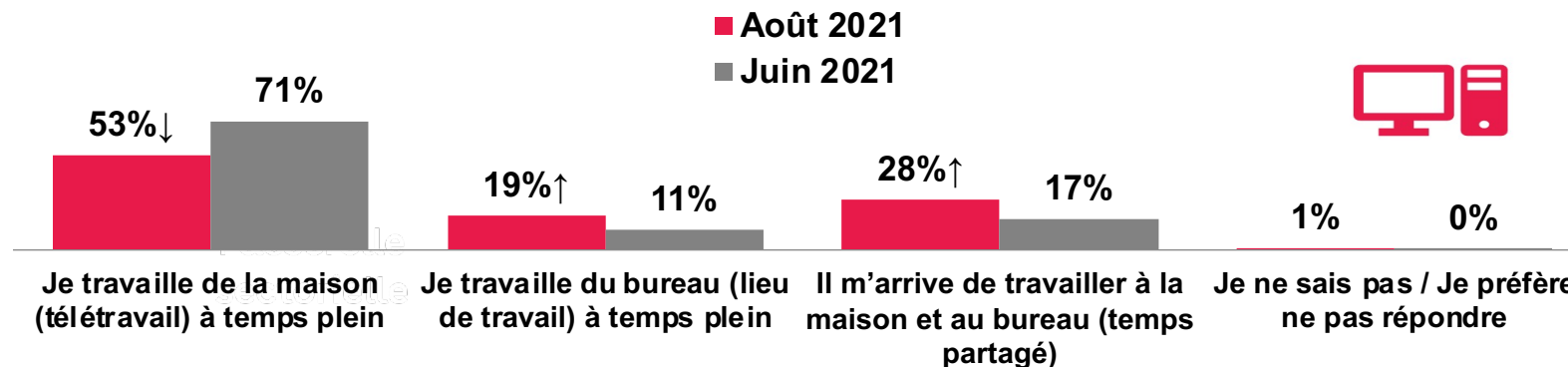
Lorsque possible et pertinent, les résultats de ce sondage sont comparés à ceux de la première itération de juin 2021 (sondage Web qui a été réalisé entre le 25 mai et le 7 juin 2021, auprès de 1 779 dirigeants et employés d'entreprises dont le lieu de travail se situe sur l'île de Montréal, âgé(e)s de 18 et plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais).

Ainsi, une flèche pointant vers le haut ↑ indique une proportion significativement supérieure à juin 2021. À l'inverse, une flèche pointant vers le bas ↓ indique une proportion significativement inférieure à juin 2021.

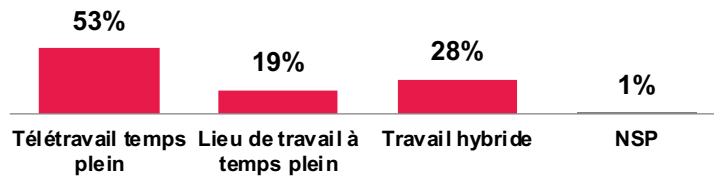
Une absence de flèche signifie que les proportions sont statistiquement identiques.

Dans l'exemple ci-bas, la proportion de répondants qui affirment travailler de la maison à temps plein en août 2021 est significativement inférieure au résultat de juin 2021 (53%↓ vs 71%).

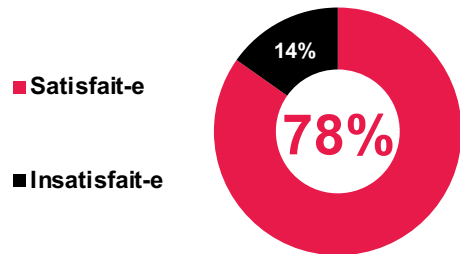
D'un autre côté, la proportion de répondants qui affirment travailler du bureau à temps plein en août 2021 est significativement supérieure au résultat de juin 2021 (19%↑ vs 11%).



CONTEXTE DE TÉLÉTRAVAIL



SATISFACTION GÉNÉRALE EN TÉLÉTRAVAIL



TOP 3 RAISONS POUR CONTINUER LE TÉLÉTRAVAIL

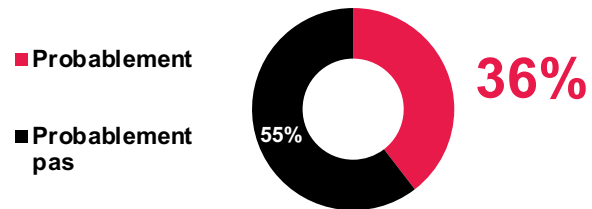
1. Économie de temps importante due aux non-déplacements (32%)
2. Un meilleur équilibre travail-vie privée (29%)
3. Plus efficace de la maison (11%)

TOP 3 ENJEUX PROFESSIONNELS EN TÉLÉTRAVAIL

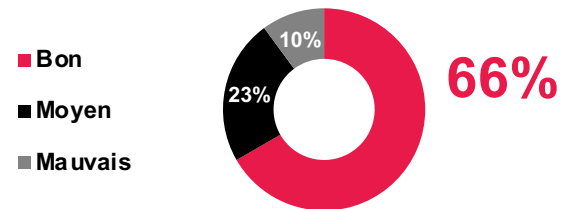
1. La perte d'esprit d'équipe (43%)
2. L'isolement social (39%)
3. La difficulté de faire la séparation entre la vie personnelle et professionnelle (32%)

IMPACT DE LA PANDÉMIE

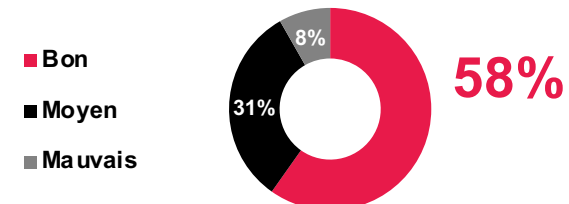
IMPACT DE LA SÉPARATION DE L'ÉQUIPE SUR L'EFFICACITÉ AU TRAVAIL



MORAL ET MOTIVATION AU TRAVAIL APRÈS PLUS D'UN AN DE PANDÉMIE



CLIMAT ÉMOTIONNEL DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL APRÈS PLUS D'UN AN DE PANDÉMIE



PRÈS DE LA MOITIÉ DES RÉPONDANTS CONTINUE À FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL À TEMPS PLEIN ET UNE MAJORITÉ EST SATISFAITE DE SON EXPÉRIENCE DE TRAVAIL À DISTANCE

Un peu plus d'un travailleur sur deux affirme encore faire du télétravail à temps plein, une proportion en baisse par rapport à la dernière étude au profit du travail au bureau ou sur le lieu de travail à temps plein ou à temps partiel.

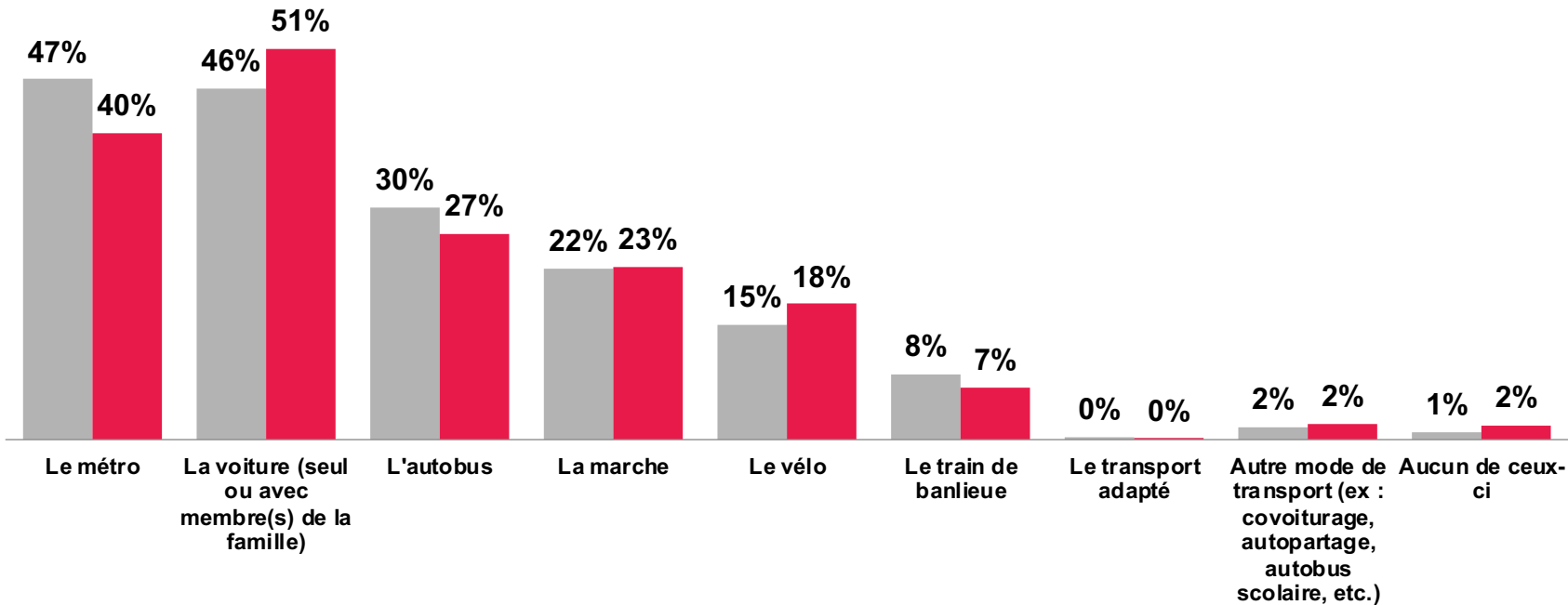
De façon générale, la plupart des travailleurs sondés sont satisfaits de leur expérience en télétravail après plus d'un an de pandémie, une satisfaction cependant en baisse par rapport à la mesure de juin.

Les trois principales raisons qui justifient le fait que les travailleurs souhaitent continuer le télétravail sont pour économiser du temps de déplacement, pour avoir un meilleur équilibre travail-vie privée et pour être plus efficaces au travail. D'un autre côté, les principaux enjeux professionnels rencontrés en télétravail sont la perte d'esprit d'équipe, l'isolement social et la difficulté de faire la séparation entre la vie personnelle et professionnelle.

Alors que le tiers des répondants estime que la séparation de l'équipe a un impact sur l'efficacité au travail, la plupart des répondants sont plutôt optimistes quant à la motivation au travail et le climat émotionnel après plus d'un an de pandémie.

Par ailleurs, le sentiment d'être soutenu par ses collègues, son supérieur et la direction de l'entreprise est en baisse par rapport au dernier sondage.

■ Avant la pandémie ■ Au retour au travail en présentiel



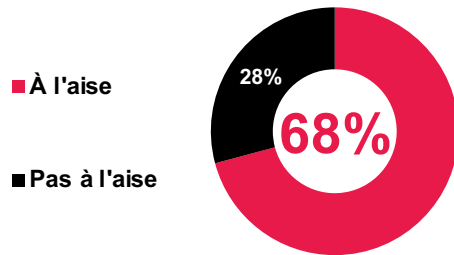
Passerelle
sectorielle

ALORS QUE LES RÉPONDANTS AFFIRMENT QUE LE MÉTRO ÉTAIT LEUR PRINCIPAL MODE DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL AVANT LA PANDÉMIE, LA VOITURE DEVIENDRA LE TRANSPORT PRIVILÉGIÉ LORS DU RETOUR AU TRAVAIL

Tout comme lors du sondage de juin, les modes de transport en commun (métro, autobus et train de banlieue) verront tous une légère baisse de leur utilisation après la pandémie au profit des autres modes de transport (la voiture, le vélo et la marche notamment) selon les travailleurs.

Par ailleurs, plus de la moitié des répondants affirment une nouvelle fois avoir confiance à l'égard des mesures sanitaires mises en place dans les transports en commun, mais cette proportion est en baisse par rapport à juin dernier.

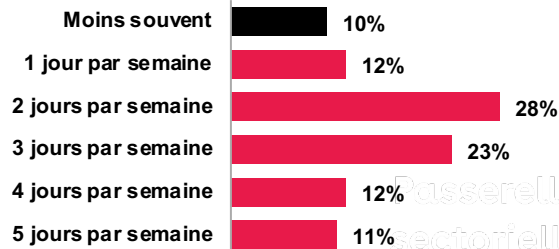
LE RETOUR AU BUREAU OU AU LIEU DE TRAVAIL



MEILLEUR MOMENT POUR REVENIR AU TRAVAIL



OPTION PRÉFÉRÉE DE RETOUR AU TRAVAIL



CONDITIONS ET INCITATIFS POUR LE RETOUR

(parmi les employés: n=512)

CONDITIONS POUR UN RETOUR EN SÉCURITÉ



1. Limitation du nombre d'employés sur les lieux de travail (50%)
2. L'employeur dispose d'un plan de retour au travail solide qui assure la protection de la santé et de la sécurité des employés (48%)
3. Application d'un protocole stricte d'hygiène et de nettoyage (43%)
4. L'employeur dispose des ressources pour prendre soin de la santé et du bien-être des employés (40%)
5. L'employeur informe les employés du niveau de risque dans leur bureau/lieu de travail (32%)

INCITATIFS À REVENIR TRAVAILLER AU BUREAU



Flexibilité des horaires **72%**

S'assurer de journées / moments où toute mon équipe est présente au bureau au même moment **47%**

Contribution de l'employeur aux titres de transport **45%**

Des espaces de bureaux plus attrayants **38%**

Contribution de l'employeur aux frais de repas du midi **29%**

MÊME S'ILS SE SENTENT EN MAJORITÉ À L'AISE DE RETOURNER SUR LE LIEU DE TRAVAIL, LES RÉPONDANTS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT PRESSÉS DE REVENIR...

Plus de deux travailleurs sur trois se disent à l'aise à l'égard du retour au travail, une mesure similaire à la dernière itération.

Ils sont cependant partagés quant au moment de revenir sur le lieu de travail, alors que le quart voudrait revenir dès septembre tandis qu'un peu moins du tiers préférerait un retour en 2022. Notons également que 23% des répondants sont déjà de retour au bureau.

Tout comme pour l'étude de juin, lors du retour au travail, les options préférées par les répondants sont 2 ou 3 jours par semaine au lieu de travail.

Les cinq aspects et conditions qui rassureraient le plus les travailleurs pour un retour au lieu de travail en sécurité sont la limitation du nombre d'employés sur les lieux de travail, la disposition d'un plan de retour au travail solide, l'application d'un protocole stricte d'hygiène et de nettoyage, la disposition de ressources pour prendre soin de la santé et du bien-être des employés et la communication aux employés du niveau de risque dans leur lieu de travail.

...ET ILS AURONT BESOIN DE FLEXIBILITÉ.

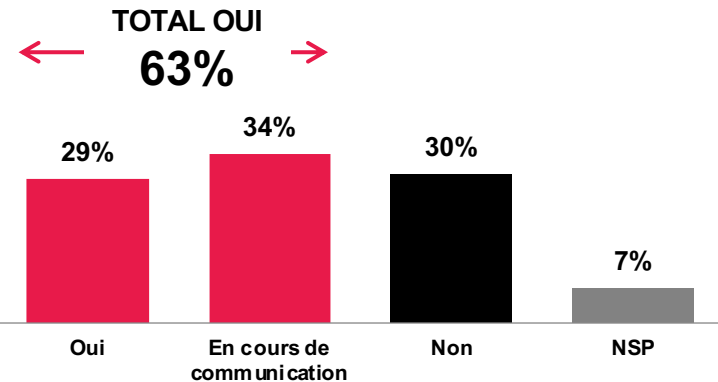
Pour les inciter à revenir sur leur lieu de travail, les employés voudraient principalement de la part de leurs dirigeants qu'ils soient flexibles sur l'horaire. Dans une moindre mesure, ils voudraient également que les employeurs s'assurent de journées où toute l'équipe est présente, qu'ils contribuent financièrement aux titres de transport, qu'ils s'assurent d'avoir des bureaux plus attrayants et qu'ils contribuent aux frais de repas du midi.

Notons également que 2 employés sur 5 pourraient quitter leur employeur s'il n'est pas flexible au niveau des horaires de travail. Un tiers des travailleurs pourraient également quitter si le plan de retour proposé ne convient pas à leurs préférences en matière de télétravail / travail en présentiel.

PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL

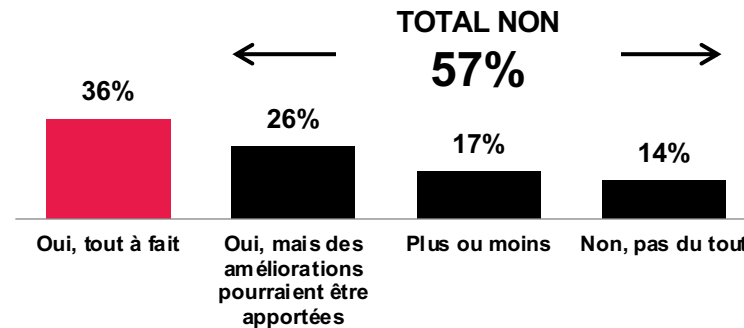
COMMUNICATION D'UN PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL PAR L'EMPLOYEUR

(parmi les employés: n=512)



BUREAU ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL IDÉAUX

ADÉQUATION DU BUREAU AUX BESOINS DES EMPLOYÉS



ASPECTS À AMÉLIORER DANS LE BUREAU

(parmi les répondants qui disent que leurs bureaux ne sont pas adéquats: n=613)

1. Une meilleure qualité de l'air (52%)
2. Portes sans contact (42%)
3. Plus de distance entre les bureaux (39%)

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL IDÉAL APRÈS LA PANDÉMIE

Mon domicile	27%
Un bureau fermé par personne	20%
Une aire ouverte avec cubicules et cloisons	15%

DE PLUS EN PLUS D'EMPLOYEURS COMMUNIQUENT LEUR PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL, QUI DANS LA MAJORITÉ DES CAS REPOND AUX ATTENTES DES EMPLOYÉS

Près de deux employés sur trois affirment qu'un plan de retour au travail a été communiqué ou est en cours de communication par leur employeur, une proportion significativement plus élevée qu'en juin 2021.

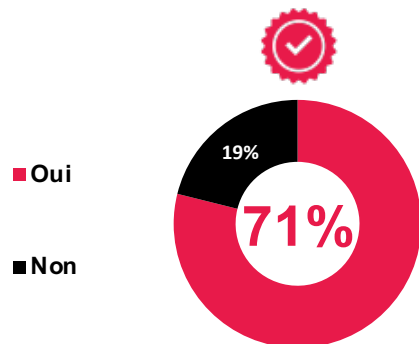
Parmi les répondants auxquels un plan de retour a été communiqué, une majorité d'entre eux affirment que ce plan répond à leurs attentes quant à la responsabilité de leur employeur à assurer un retour sécuritaire des employés au bureau.

Cependant, lorsqu'on leur demande si leurs bureaux actuels sont adaptés à leurs besoins, seulement le tiers des répondants répond par l'affirmative. Les principaux aspects à améliorer ou à ajouter dans les bureaux des personnes qui ne sont pas tout à fait satisfaites sont la qualité de l'air, l'ajout de portes sans contact et la distanciation entre les bureaux.

S'ils avaient à choisir leur environnement de travail idéal après la pandémie, un peu plus du quart des travailleurs choisiraient leur domicile, tandis qu'un répondant sur cinq préférerait un bureau fermé par personne. Dans une moindre mesure, une aire ouverte avec cubicules et cloisons (15%), des espaces de travail partagés (11%), une aire ouverte sans cubicules et cloisons (9%) ou encore un bureau fermé pour quelques personnes (7%) seraient également des environnements de travail idéaux pour les répondants après la pandémie.

ADÉQUATION DU PLAN DE RETOUR AU TRAVAIL PAR RAPPORT AUX ATTENTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

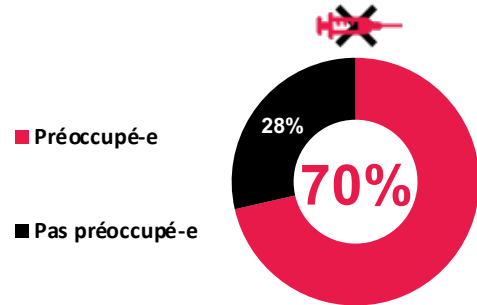
(parmi les répondants auxquels un plan de retour a été communiqué: n=320)



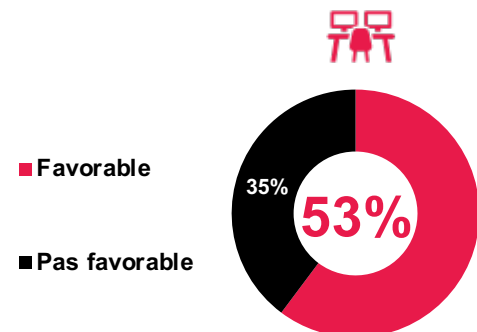
Passerelle sectorielle

TRAVAILLER AVEC DES PERSONNES NON VACCINÉES

PRÉOCCUPATION DE REVENIR TRAVAILLER AVEC DES PERSONNES NON VACCINÉES



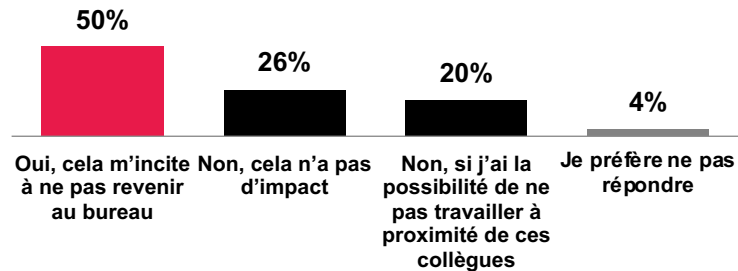
DÉSIGNATION D'UN LIEU DE TRAVAIL RÉSERVÉ AUX PERSONNES AYANT REÇU DEUX VACCINS



Passerelle sectorielle

RETOUR AU BUREAU ET PREUVE VACCINALE

IMPACT D'AVOIR DES COLLÈGUES NON VACCINÉS SUR LE DÉSIR DE REVENIR TRAVAILLER AU BUREAU



PREUVE DE VACCINATION OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER À DES SERVICES OU LIEUX



% Favorable

Les avions ou trains	86%
Les salles de congrès	81%
Votre lieu de travail	70%
Les transports en commun	70%

FORTE PRÉOCCUPATION DE REVENIR TRAVAILLER AVEC DES PERSONNES NON VACCINÉES

Sept travailleurs sur dix se disent assez ou très préoccupés de revenir travailler avec des personnes non vaccinées, une proportion qui augmente chez les travailleurs de 50 ans ou plus et chez les dirigeants d'entreprise.

D'un autre côté, si l'employeur décidait de désigner un lieu de travail réservé aux personnes ayant reçu deux vaccins et distinct d'un lieu de travail réservé aux personnes n'ayant pas reçu deux doses d'un vaccin, un peu plus de la moitié des répondants serait favorable à une telle mesure, tandis que le tiers y serait défavorable.

Le fait d'avoir des collègues non vaccinés semble avoir un impact mitigé sur les répondants, alors que près de la moitié des travailleurs affirme que cela les inciterait à ne pas revenir au bureau, tandis que l'autre moitié déclare que cela n'a pas d'impact sur leur retour au bureau. À noter cependant que parmi ce dernier groupe, un peu moins de la moitié reviendrait sur leur lieu de travail à condition qu'il y ait une possibilité de ne pas travailler à proximité des collègues non vaccinés.

Finalement, la plupart des travailleurs seraient favorables à une preuve de vaccination pour accéder à divers services ou lieux. Plus précisément, une grande majorité des répondants seraient favorables à une preuve de vaccination pour accéder aux avions ou trains et aux salles de congrès, alors que sept répondants sur dix seraient en faveur d'une preuve de vaccination pour accéder à leur lieu de travail et aux transports en commun.

J'aime
travailler au
centre-ville

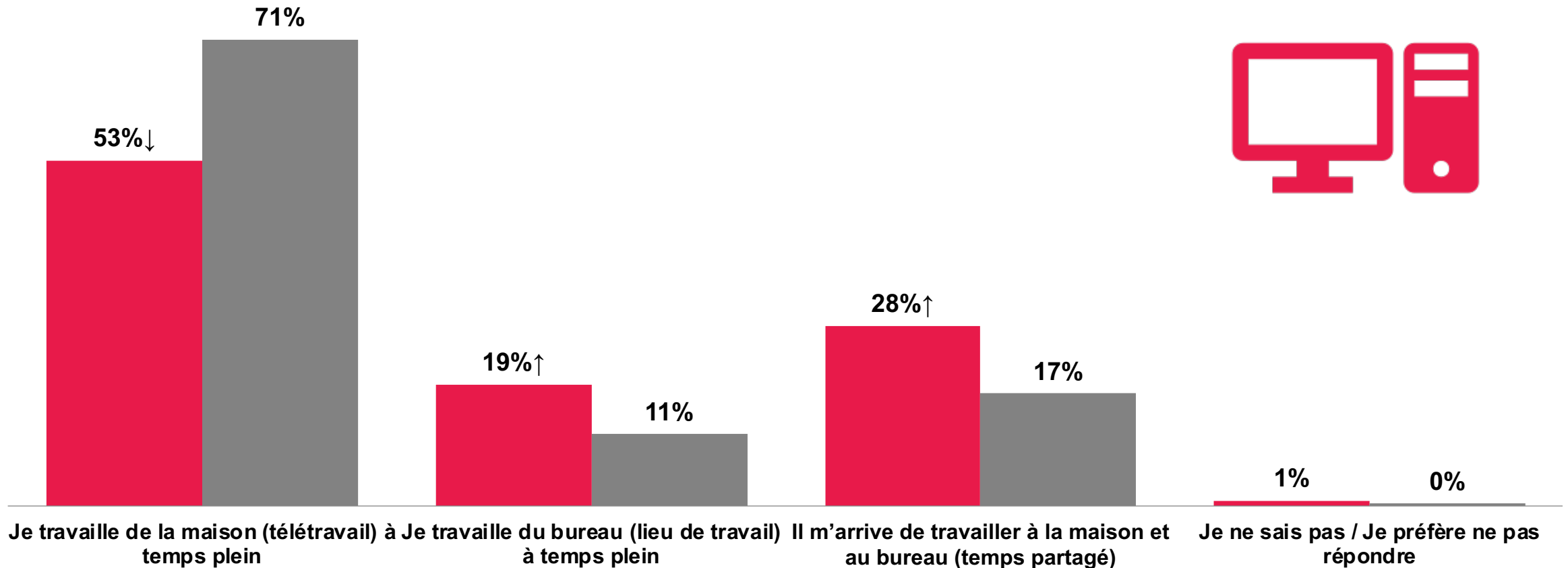


**Le retour au
bureau vu par
les travailleurs**



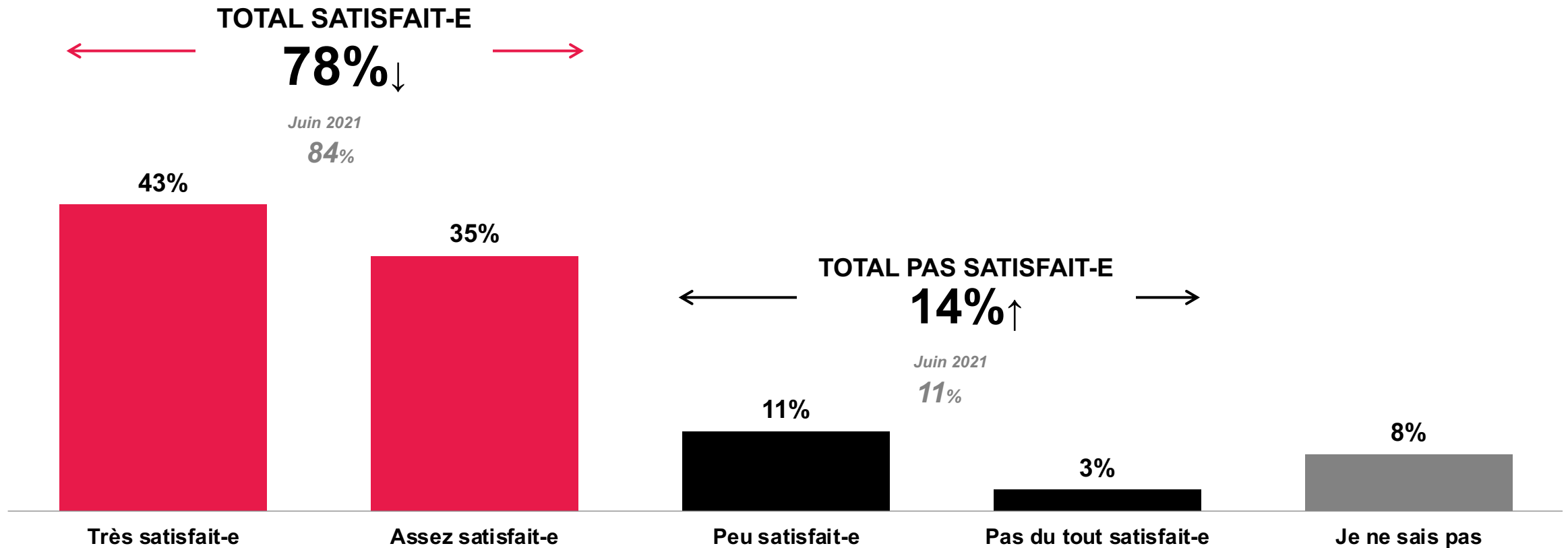
La situation actuelle des travailleurs

■ Août 2021 ■ Juin 2021



Passerelle
sectorielle

Q1. Quelle est la situation, parmi les suivantes, qui illustre le mieux votre contexte de travail actuel?
Base : Tous les répondants (n=1 079)

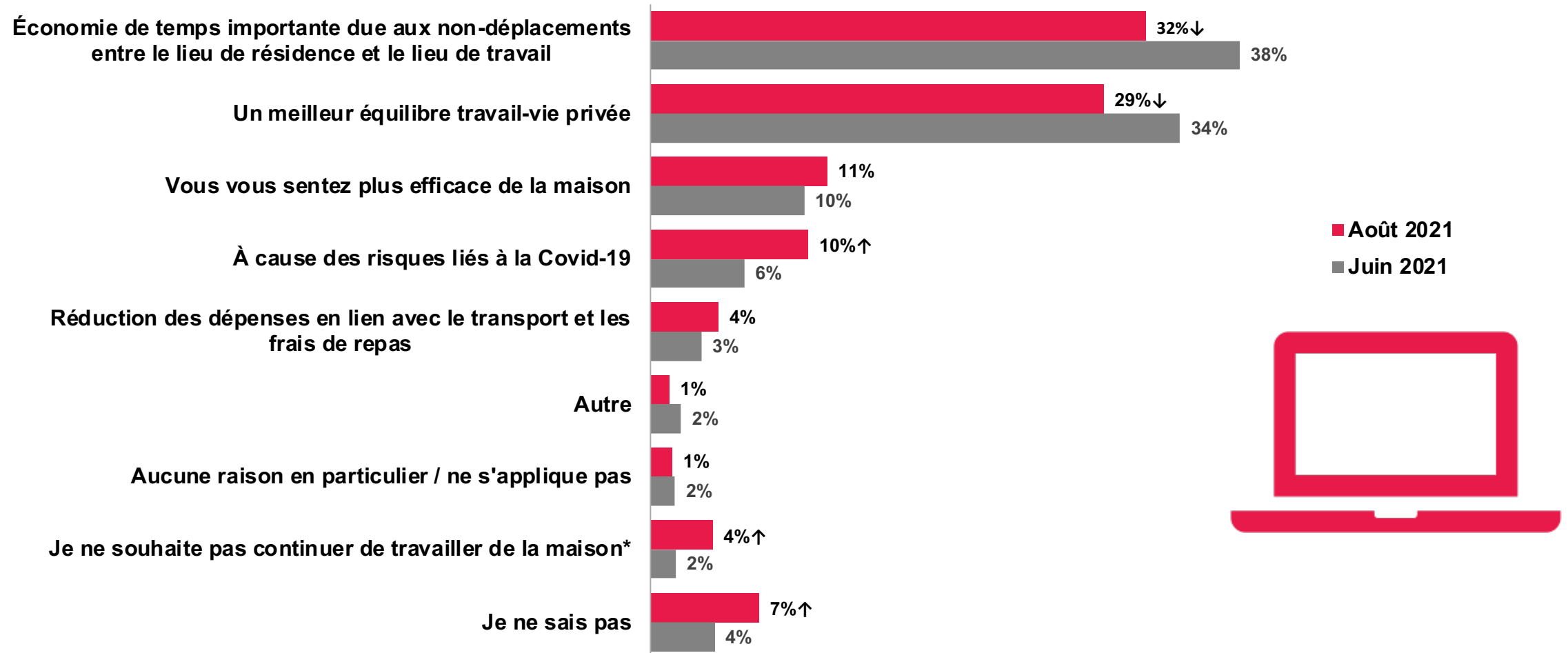


Passerelle
sectorielle

Q5. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de votre expérience en télétravail de façon générale?

Base : Tous les répondants (n=1 079)

Le télétravail permet d'économiser du temps dans les transports et d'avoir un meilleur équilibre travail-vie privée...



Q16. Parmi les choix suivants, lequel représente le mieux la raison pour laquelle vous souhaitez continuer de travailler de la maison (à temps plein/partiel)?

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Autres mentions spontanées des répondants

... mais il contribue aussi à l'isolement social et la perte d'esprit d'équipe



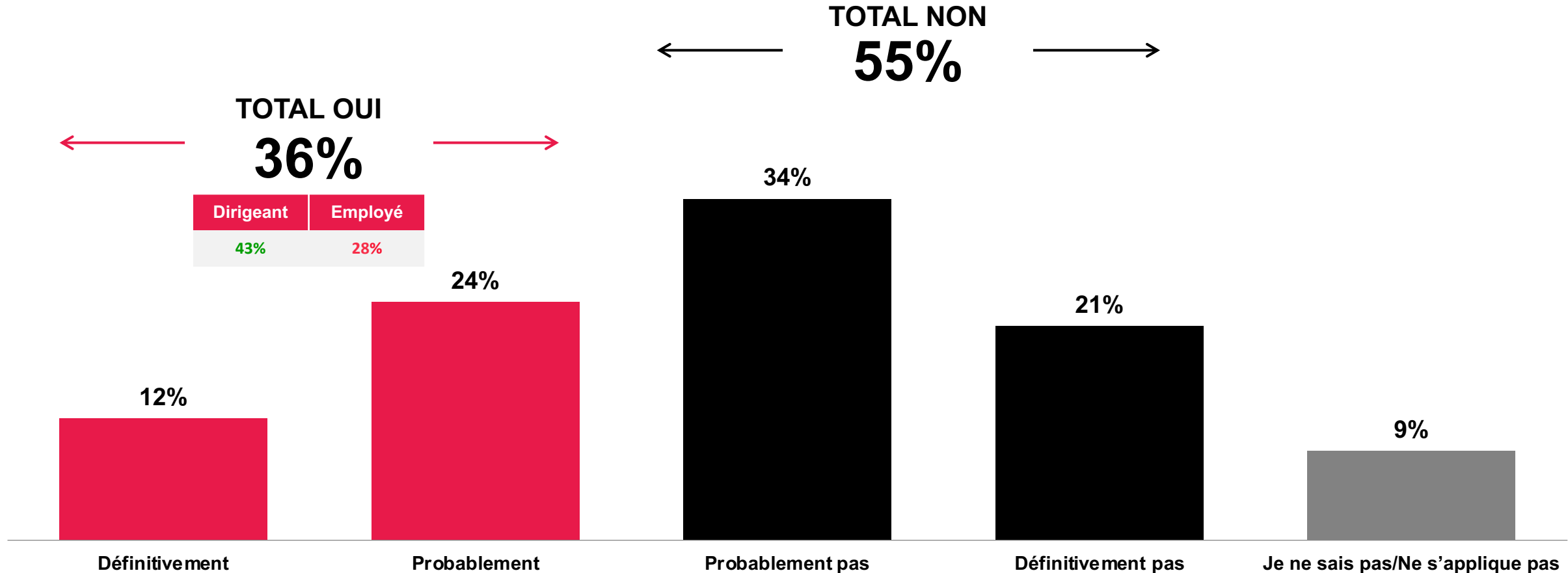
Q201. Quels sont les enjeux professionnels auxquels vous faites face présentement avec le télétravail?*

MENTIONS MULTIPLES: Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

Le tiers des travailleurs sont moins enclins à travailler lorsqu'une partie de leur équipe est au bureau tandis que l'autre est à

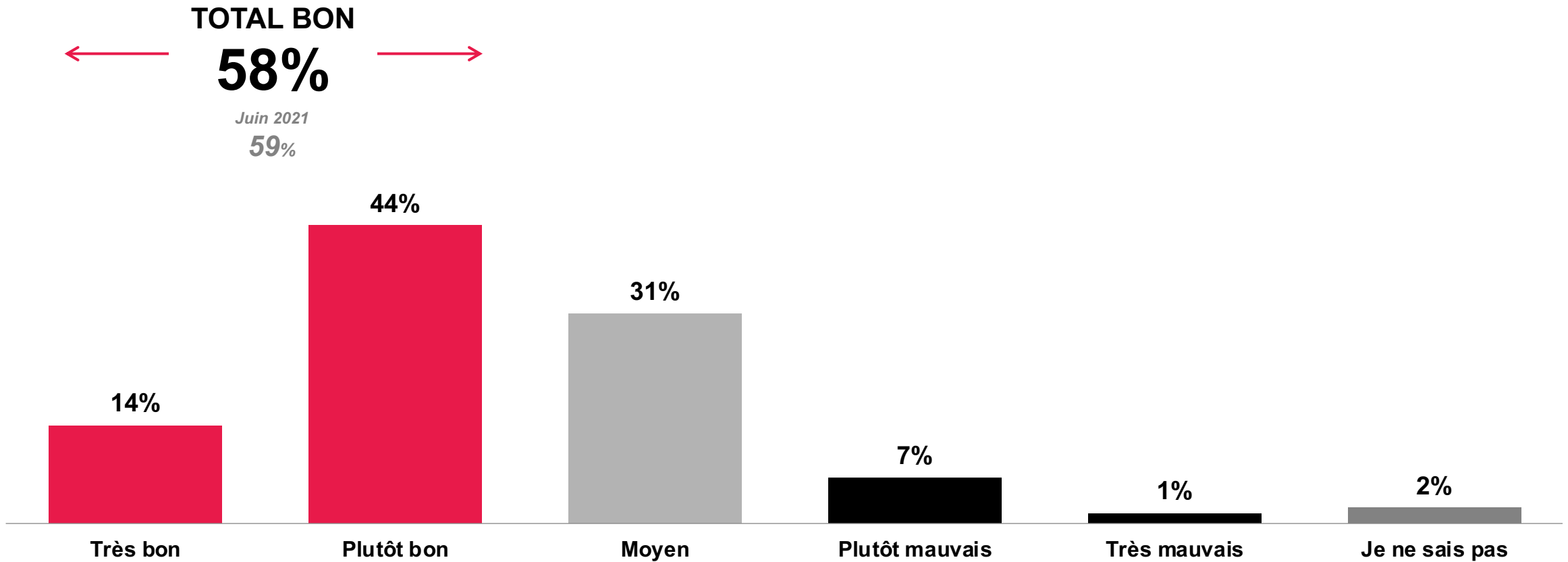


Q202. Est-ce que le fait qu'une partie de votre équipe soit au bureau tandis qu'une autre travaille à distance pourrait avoir un impact sur votre efficacité au travail?*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

Le climat émotionnel de l'équipe reste bon après plus d'un an de pandémie

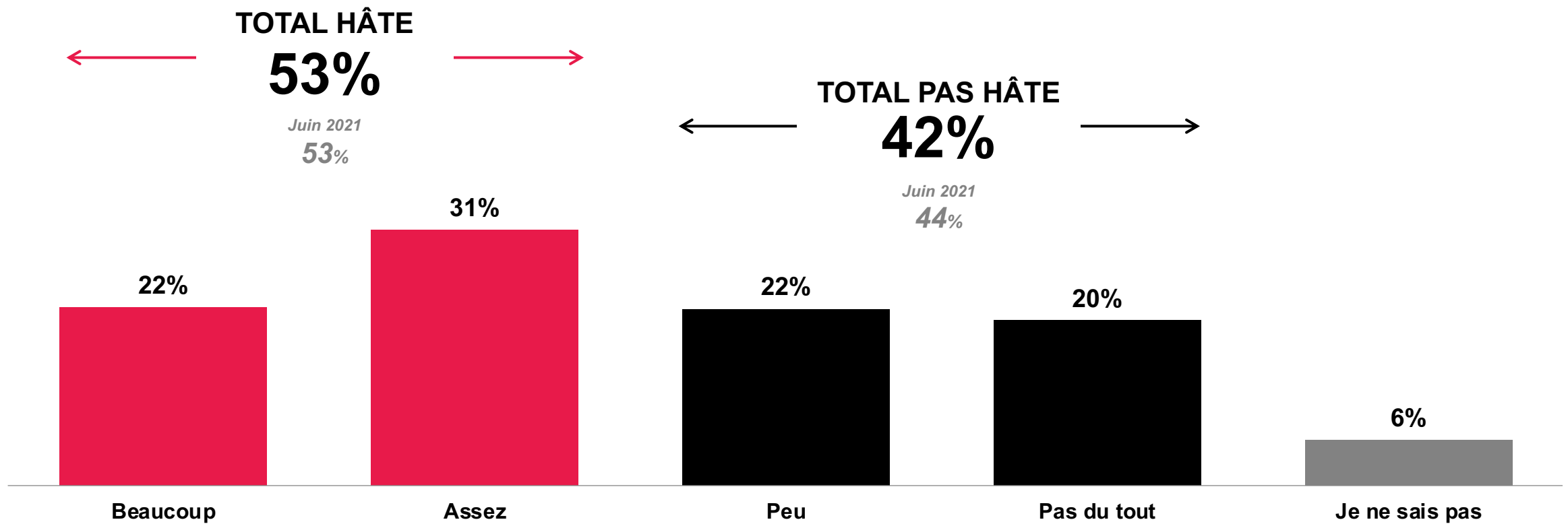


Passerelle
sectorielle

Q9. Après plus d'un an de pandémie, comment qualifiez-vous le climat émotionnel de votre équipe de travail?

Base : Tous les répondants (n=1 079)

La majorité des travailleurs a hâte de retourner travailler au bureau

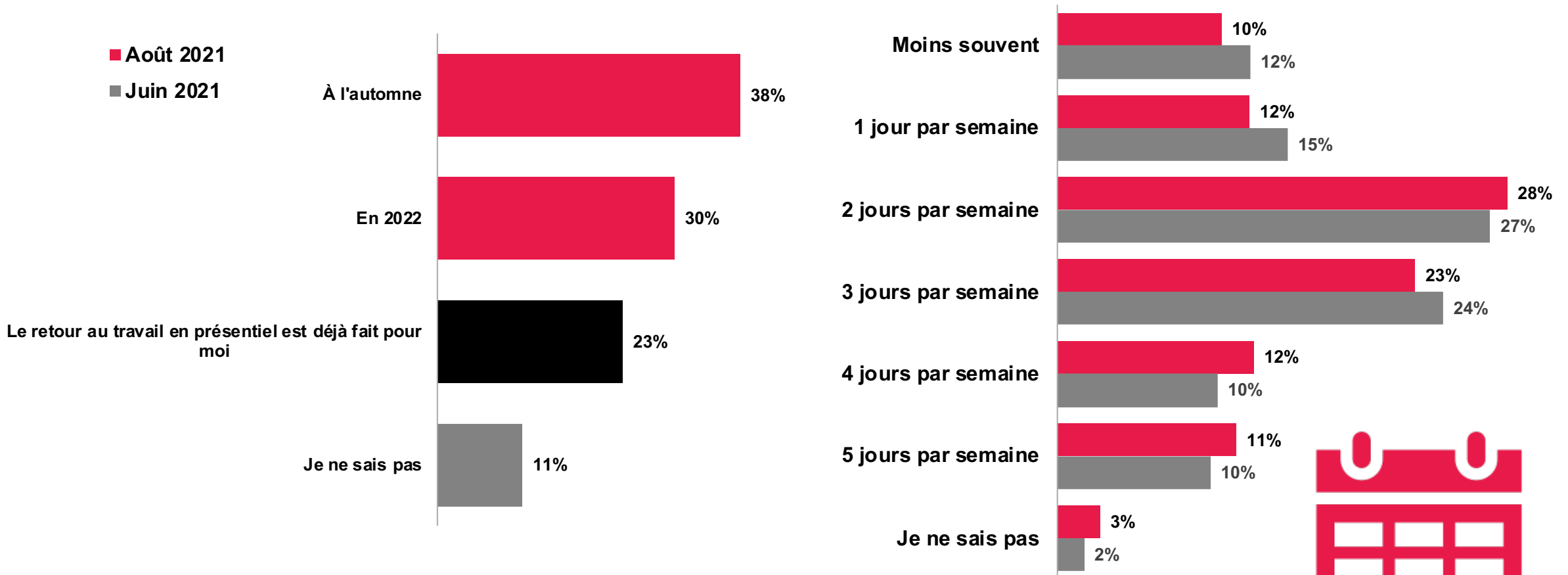


Passerelle
sectorielle

Q11. Avez-vous hâte de retourner travailler au bureau/lieu de travail?

Base : Tous les répondants (n=1 079)

Le retour se fera dès l'automne à raison de 2 ou 3 jours par semaine



Q14. À quel moment vous sentiriez-vous le plus à l'aise de revenir au travail en présentiel?*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Plusieurs choix ont été enlevés en août 2021. Pour cette raison, aucune comparaison n'est possible avec juin 2021.

Q15. Quelle serait votre option préférée lorsqu'il sera permis de retourner travailler au bureau/lieu de travail?

Base : Tous les répondants (n=1 079)

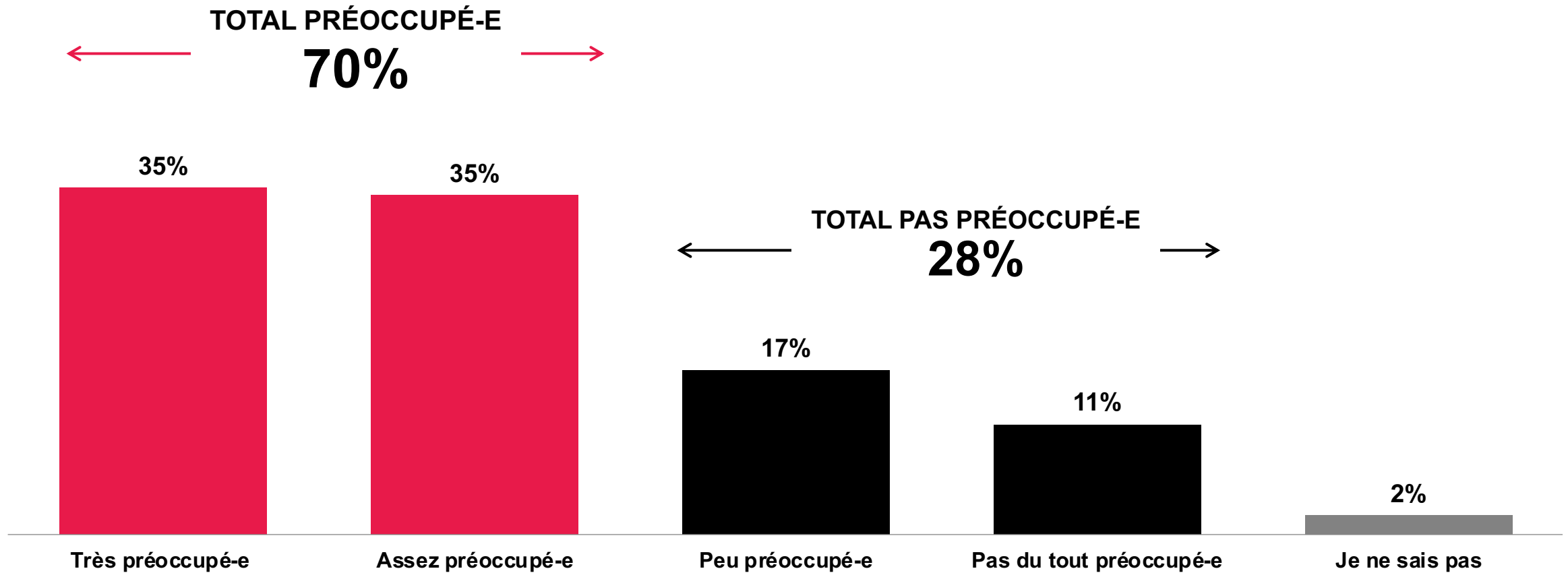
J'aime
travailler au
centre-ville



Les perceptions des travailleurs à l'égard de la vaccination en milieu de travail



Une grande majorité des travailleurs est préoccupée à l'idée de revenir travailler avec des personnes non vaccinées



Passerelle

Q206. Dans quelle mesure seriez-vous préoccupé-e ou non de revenir travailler au bureau avec des personnes non vaccinées?*

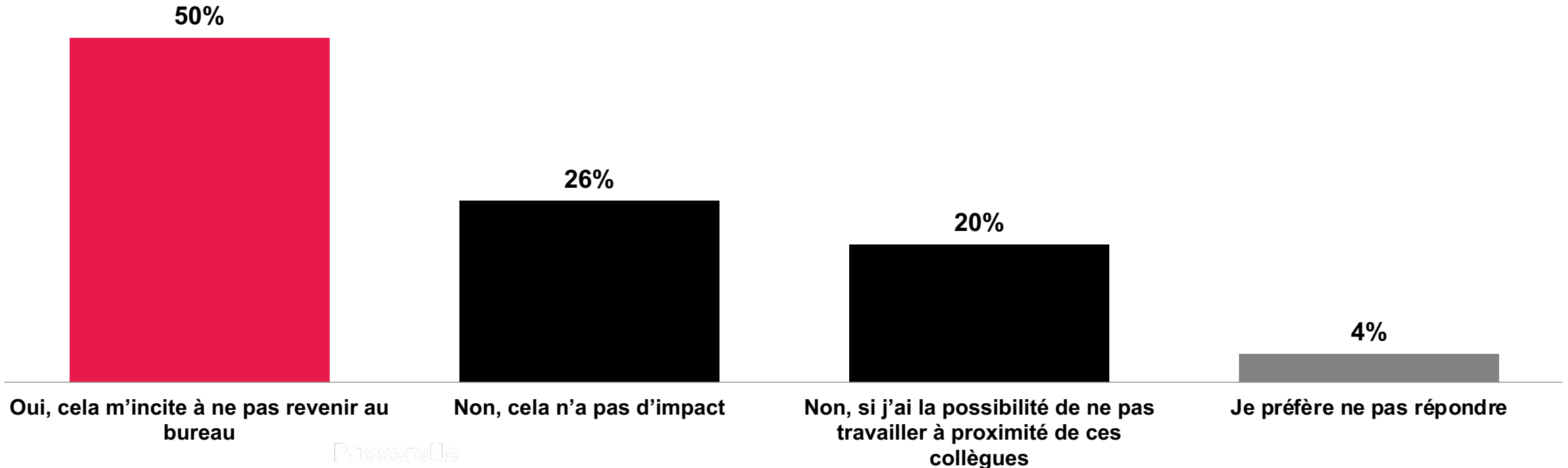
Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

1 travailleur sur 2 est réticent à revenir au bureau en présence de collègues non vaccinés

PROPORTION SUPÉRIEURE CHEZ :

- Les répondants âgés de 50 ans ou plus (55%);
- Les répondants dont les bureaux ne sont pas tout à fait adaptés aux besoins des employés (56%).

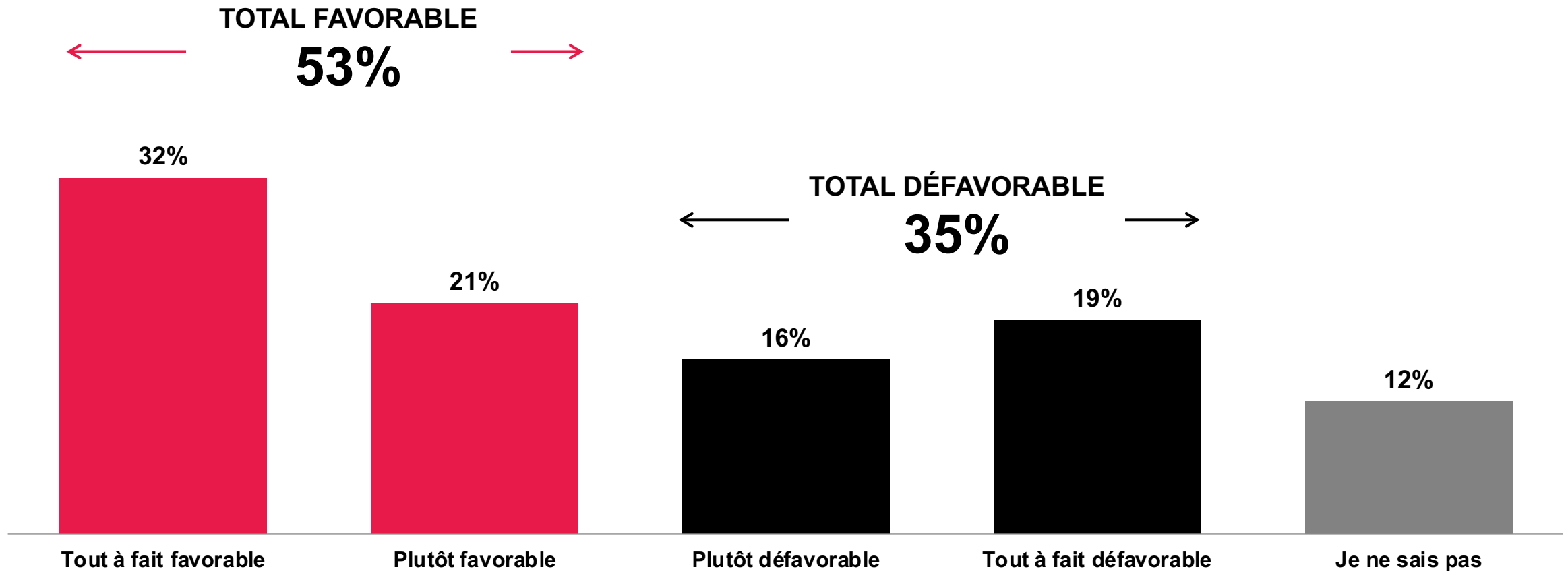


Q207. Le fait d'avoir des collègues non vaccinés peut-il impacter négativement votre désir de revenir travailler au bureau?*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

Une majorité de travailleurs est favorable à la désignation d'un lieu de travail réservé aux personnes doublement vaccinées

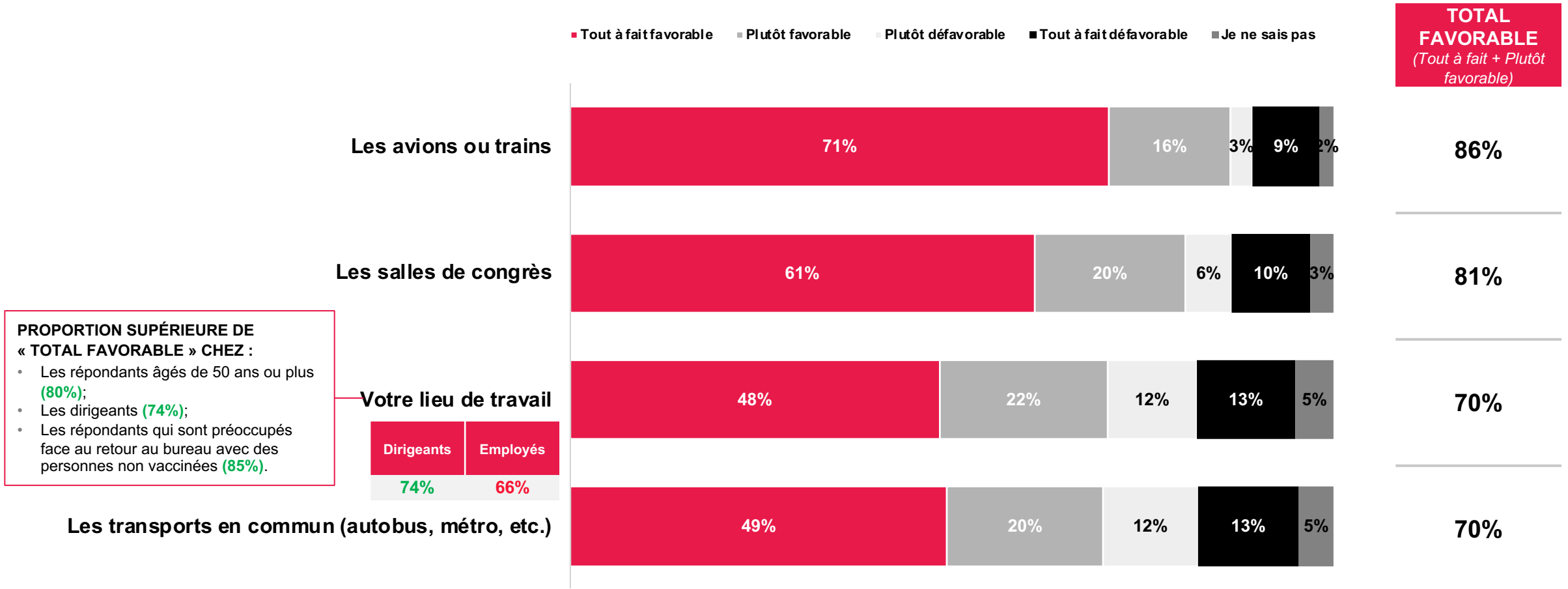


Passerelle
Q207B. Dans quelle mesure seriez-vous favorable à la désignation par votre employeur d'un lieu de travail réservé aux personnes ayant reçu deux doses d'un vaccin, distinct d'un lieu de travail réservé aux personnes n'ayant pas reçu deux doses d'un vaccin?*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

Les travailleurs sont largement favorables à la preuve de vaccination en milieu de travail



PROPORTION SUPÉRIEURE DE « TOTAL FAVORABLE » CHEZ :

- Les répondants âgés de 50 ans ou plus (80%);
- Les dirigeants (74%);
- Les répondants qui sont préoccupés face au retour au bureau avec des personnes non vaccinées (85%).

Dirigeants	Employés
74%	66%

Q208. Et dans quelle mesure seriez-vous favorable ou non à ce qu'une preuve de vaccination soit obligatoire pour pouvoir accéder aux différents services ou lieux suivants?*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

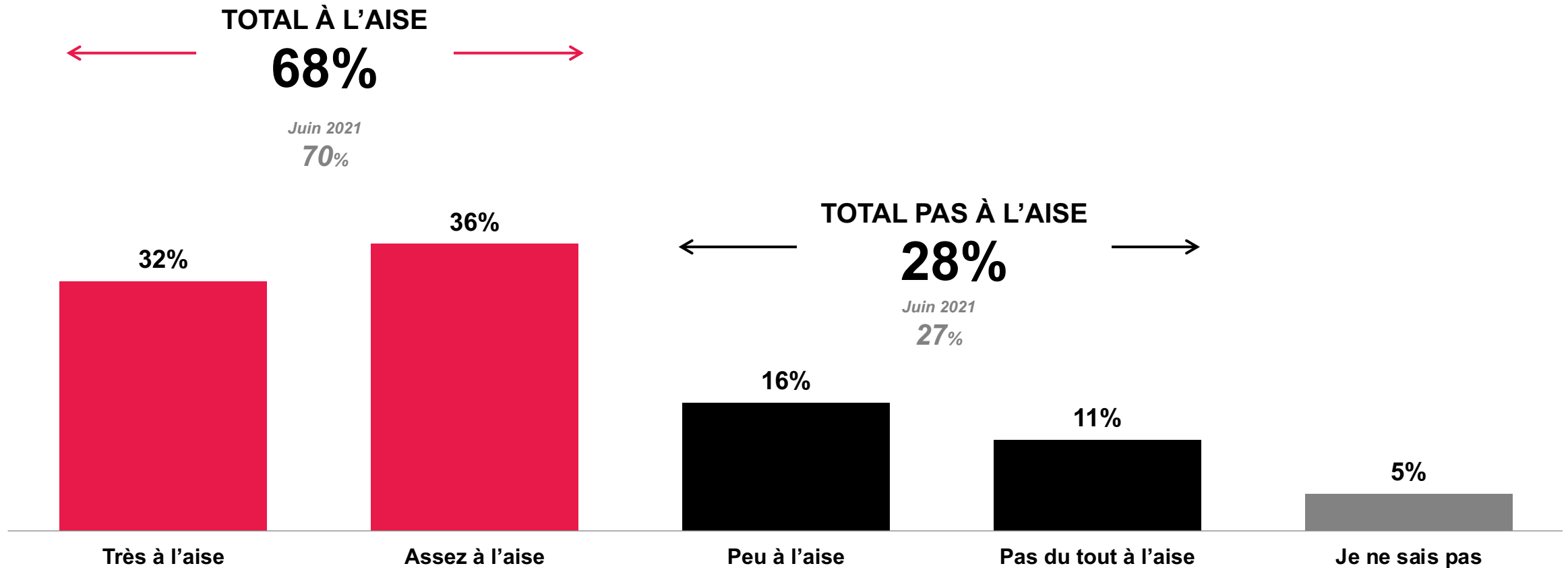
J'aime
travailler au
centre-ville



La sécurité des travailleurs en mode hybride : un enjeu clé



Une grande majorité de travailleurs est à l'aise de retourner travailler au bureau

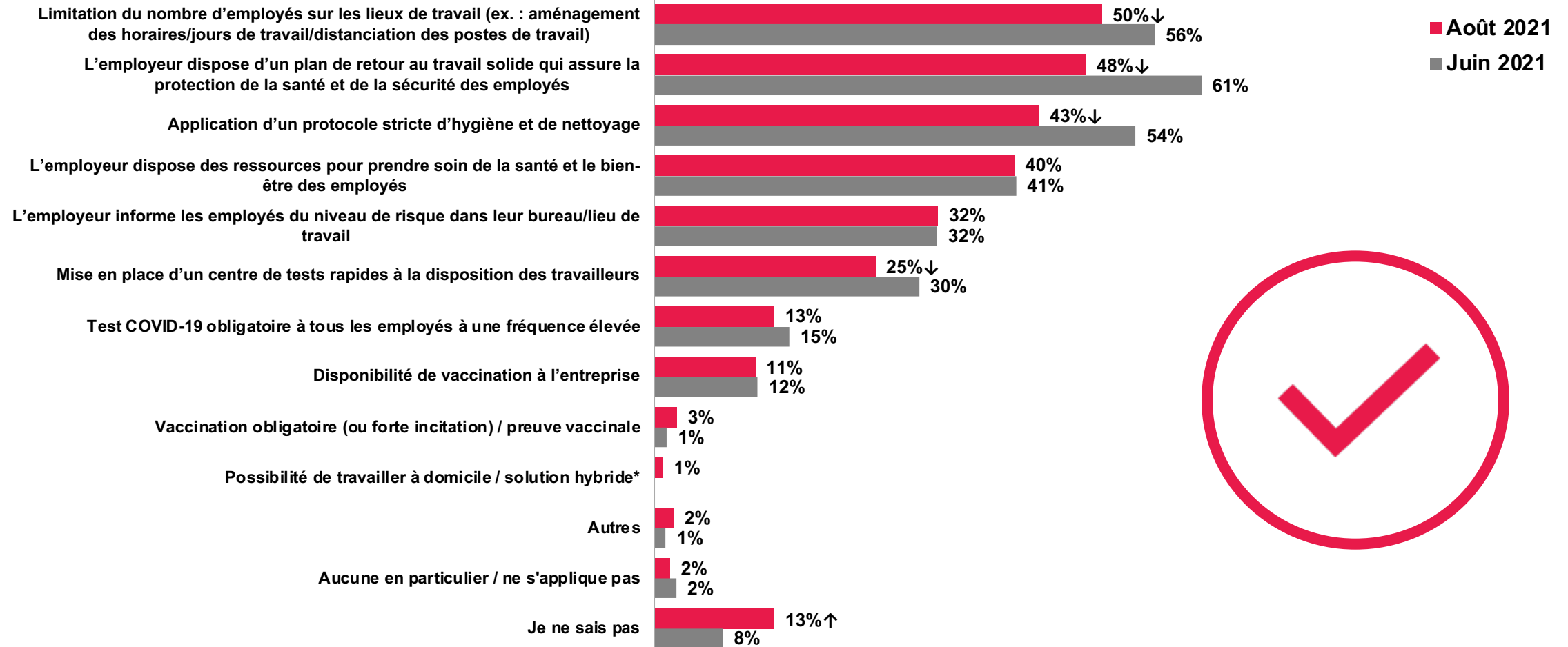


Q13. Le plan de retour au travail présenté par le gouvernement pour les secteurs publics et privés mise sur un retour progressif des travailleurs en septembre. Vous sentez-vous à l'aise de revenir travailler au bureau/lieu de travail?*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Modification de la question en août 2021. En juin 2021, la question était: « Lorsque le gouvernement l'autorisera, vous sentirez-vous à l'aise de revenir travailler au bureau/lieu de travail? »

Pour ce faire, les travailleurs veulent un plan de retour clair et solide qui s'appuie sur une organisation hybride du travail



Q23. Quels sont les aspects/conditions qui vous rassureraient pour un retour au bureau/lieu de travail en sécurité?

MENTIONS MULTIPLES: Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

Base : Les employés (n=512)

*Autres mentions spontanées.

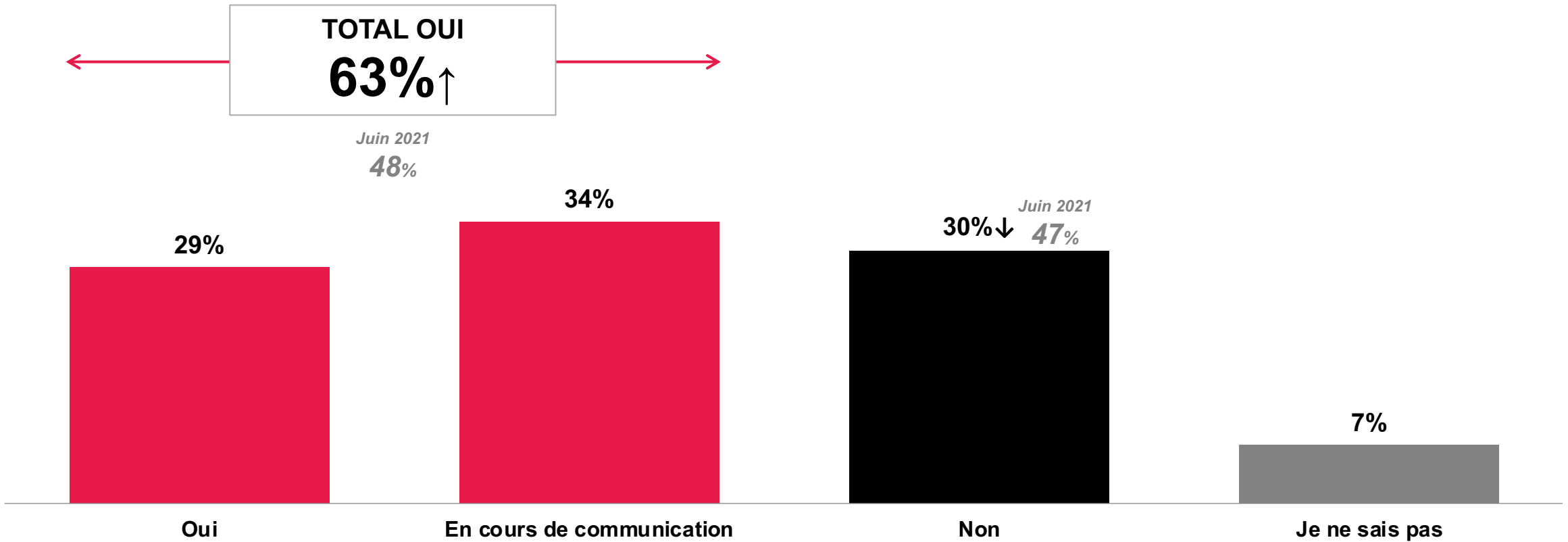
J'aime
travailler au
centre-ville



Les employeurs
se préparent au
retour des
travailleurs en
présentiel



Les employeurs communiquent davantage leur plan de retour au travail

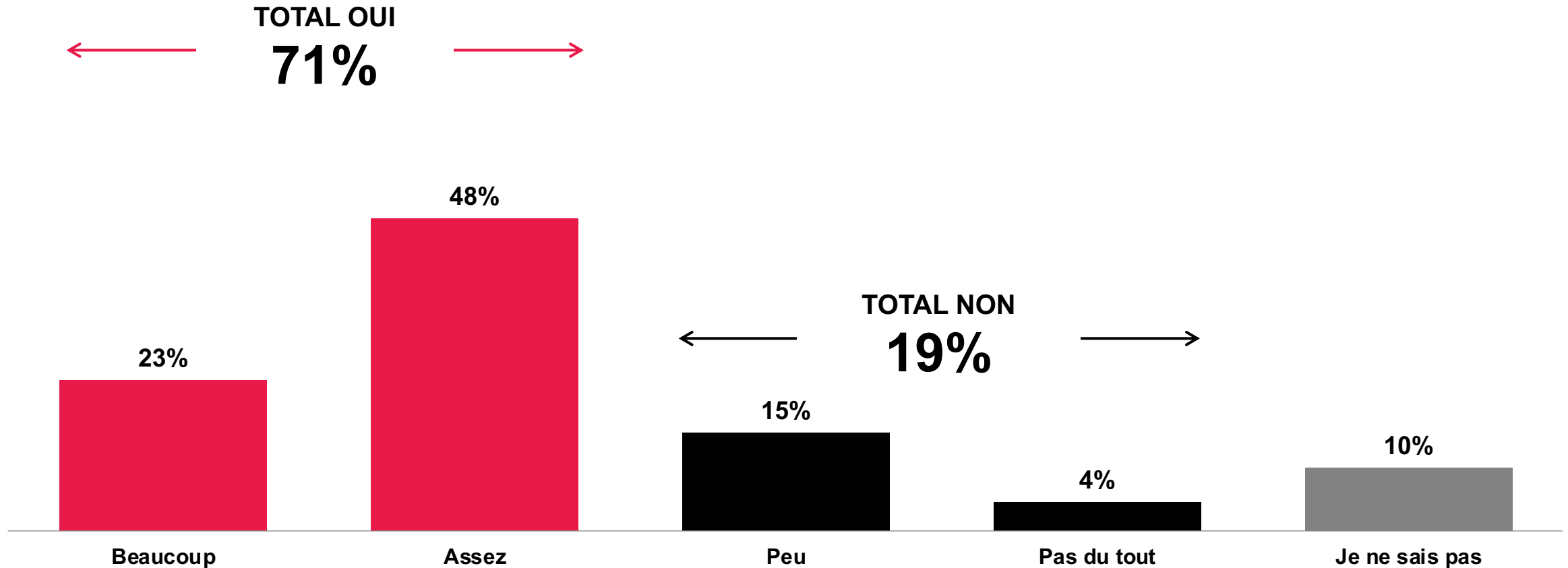


Passerelle
sectorielle

Q21. Un plan de retour au travail a-t-il été communiqué par votre employeur?

Base : Les employés (n=512)

Les plans de retour répondent aux attentes des employés en matière de sécurité



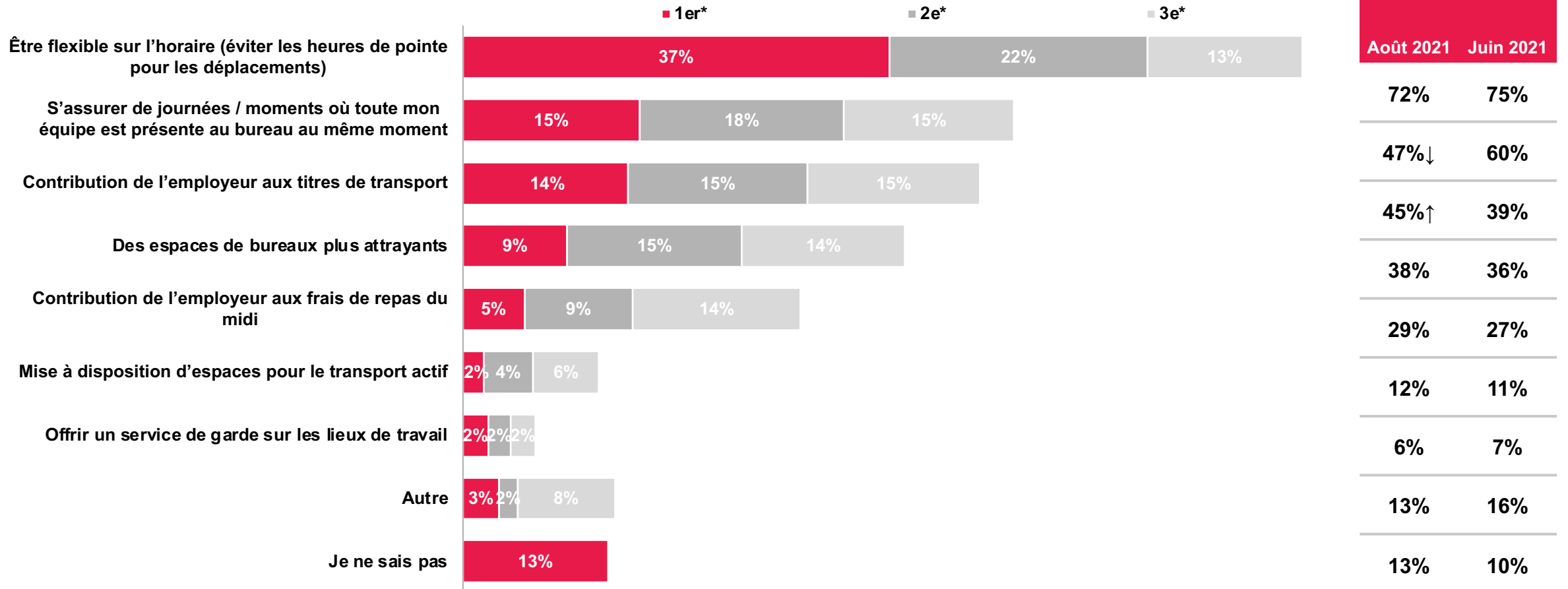
Passerelle
sectorielle

Q21B. Ce plan de retour répond-il à vos attentes quant à la responsabilité de votre employeur à assurer un retour sécuritaire des employés au bureau?*

Base : Les employés qui affirment qu'un plan de retour au travail a été communiqué ou est en cours de communication (n=320)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

La flexibilité sur l'horaire reste le meilleur incitatif pour les travailleurs



Passerelle

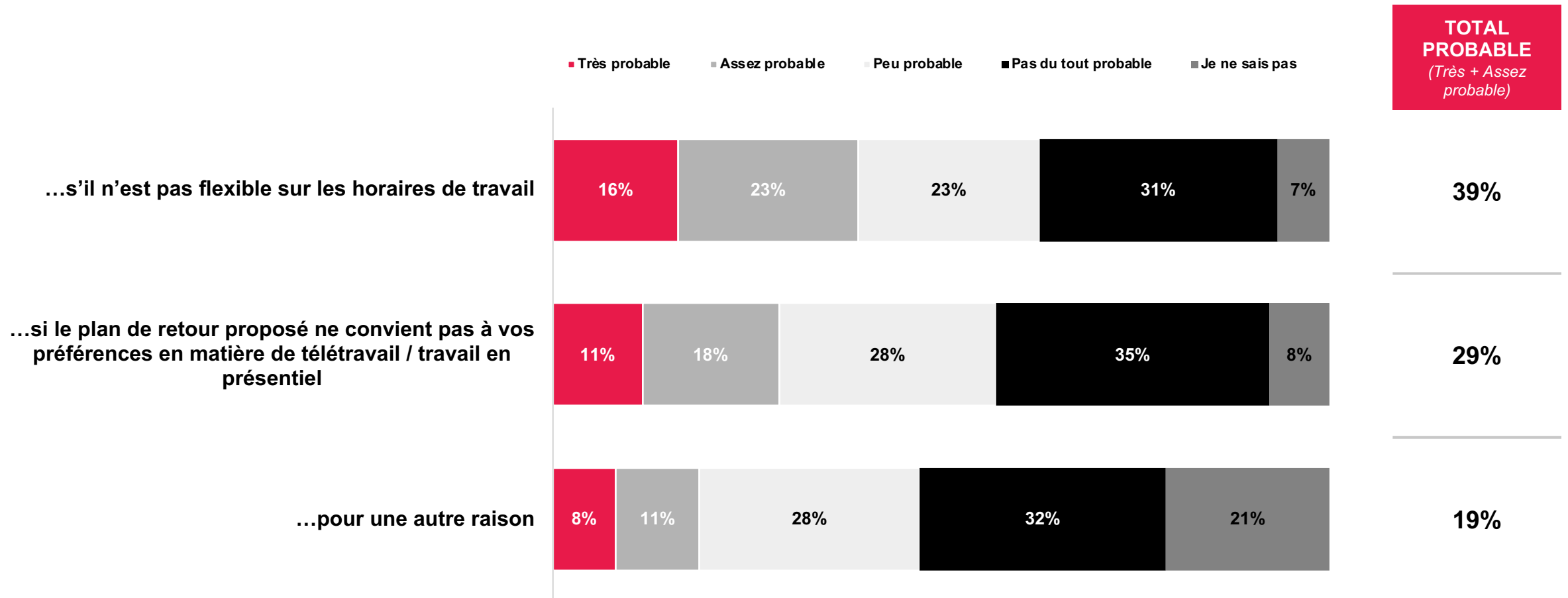
Q18. Qu'est-ce que votre employeur pourrait faire pour vous inciter à revenir au travail au bureau?

Base : Les employés (n=512)

*Les pourcentages 1^{er}, 2^e, 3^e, etc. représentent la proportion des répondants qui ont classé l'élément comme le plus important, le 2^e plus important et le 3^e plus important.

**Le « Total choisi » représente la proportion des répondants qui ont sélectionné l'élément parmi leurs trois éléments les plus importants (= %1^{er} + %2^e + %3^e).

Les raisons pour lesquelles les travailleurs seraient prêts à quitter leur employeur



Passerelle

Q205. Dans quelle mesure est-il probable ou non que vous décidiez de quitter votre employeur...*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

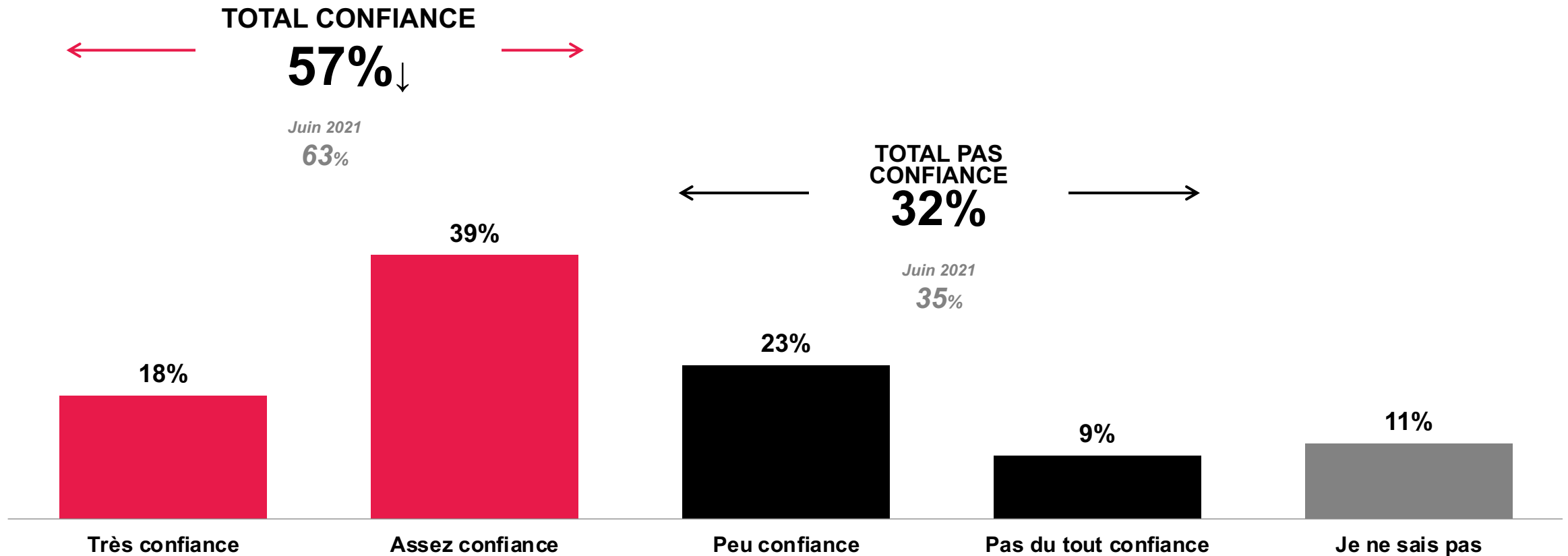
J'aime
travailler au
centre-ville



**La confiance et
l'utilisation des
transports
collectifs par
les travailleurs**



Les travailleurs toujours en majorité confiants que les mesures sanitaires mises en place dans les transports en commun seront efficaces

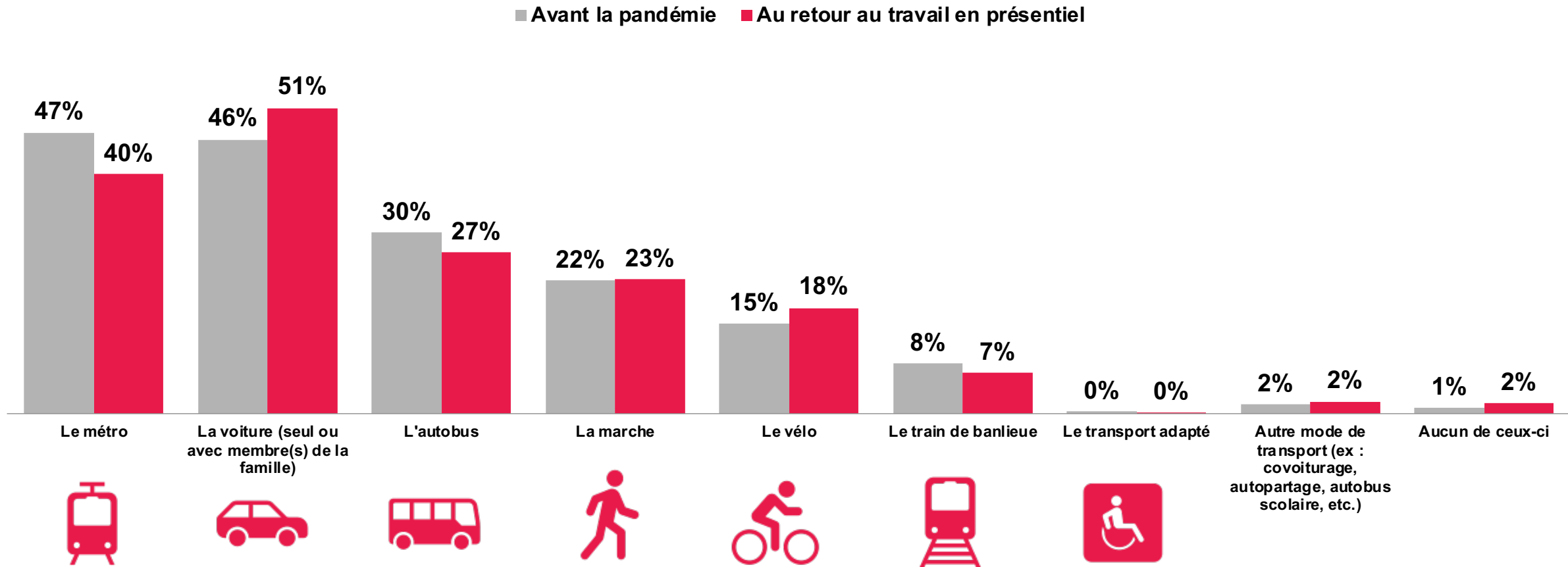


Q3. Dans quelle mesure les mesures sanitaires mises en place dans les transports en commun vous donnent-elles confiance pour reprendre ceux-ci lors de votre retour sur votre lieu de travail ?*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Modification de la question en août 2021. En juin 2021, la question était: « Dans quelle mesure avez-vous confiance que les transports en commun (métro, autobus, train) seront sécuritaires au cours des prochains mois? »

Les travailleurs changeront leurs habitudes de transport lors du retour au bureau



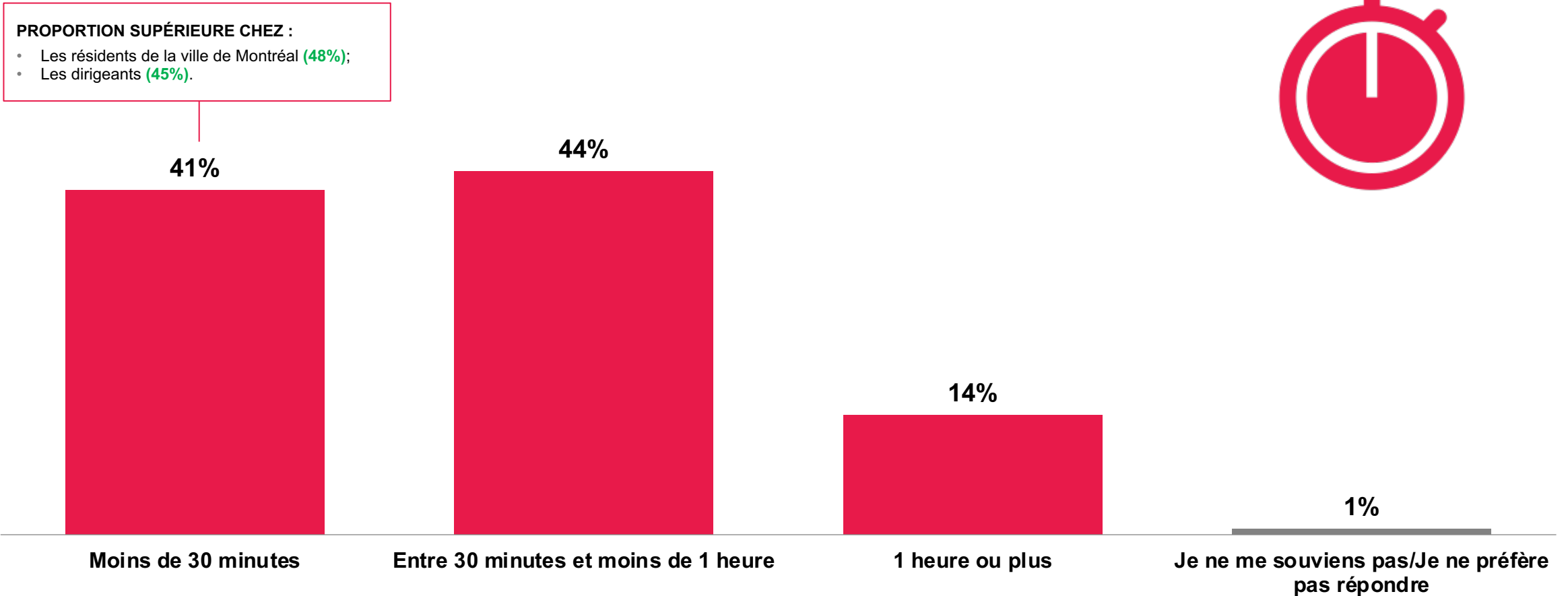
Q2A. Avant la pandémie, quels moyens de transport utilisiez-vous pour vous rendre sur votre lieu de travail?

Q2B. Et lorsque vous retournerez travailler en présentiel, quels moyens de transport utiliserez-vous pour vous rendre sur votre lieu de travail?

MENTIONS MULTIPLES : Les répondants ayant la possibilité de donner plusieurs réponses, le total des mentions peut être supérieur à 100%.

Base : Tous les répondants (n=1 079)

Une vaste majorité de travailleurs mettaient moins d'une heure pour se rendre au travail avant la pandémie



Passerelle
sectorielle

Q2AA. Combien de temps vous faut-il pour vous rendre sur votre lieu de travail? Veuillez indiquer votre temps de déplacement typique avant la pandémie.*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

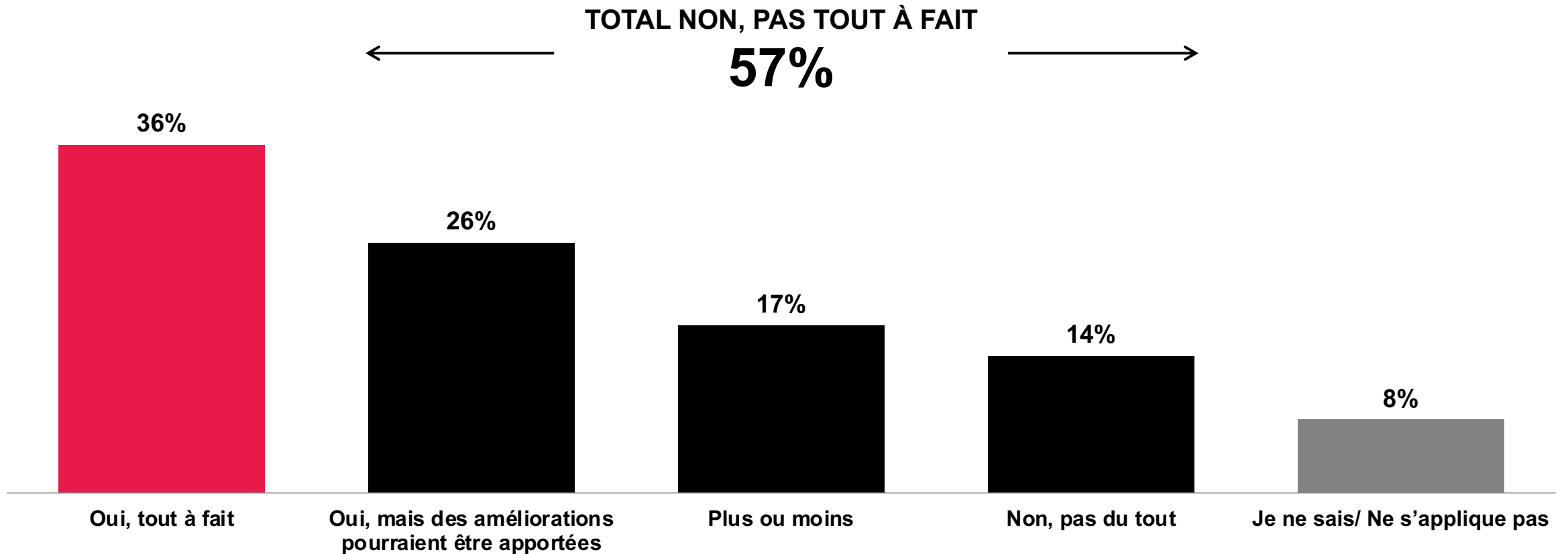
J'aime
travailler au
centre-ville



L'environnement de travail idéal après la pandémie



Les bureaux d'une majorité de travailleurs ne sont plus adaptés à leurs besoins

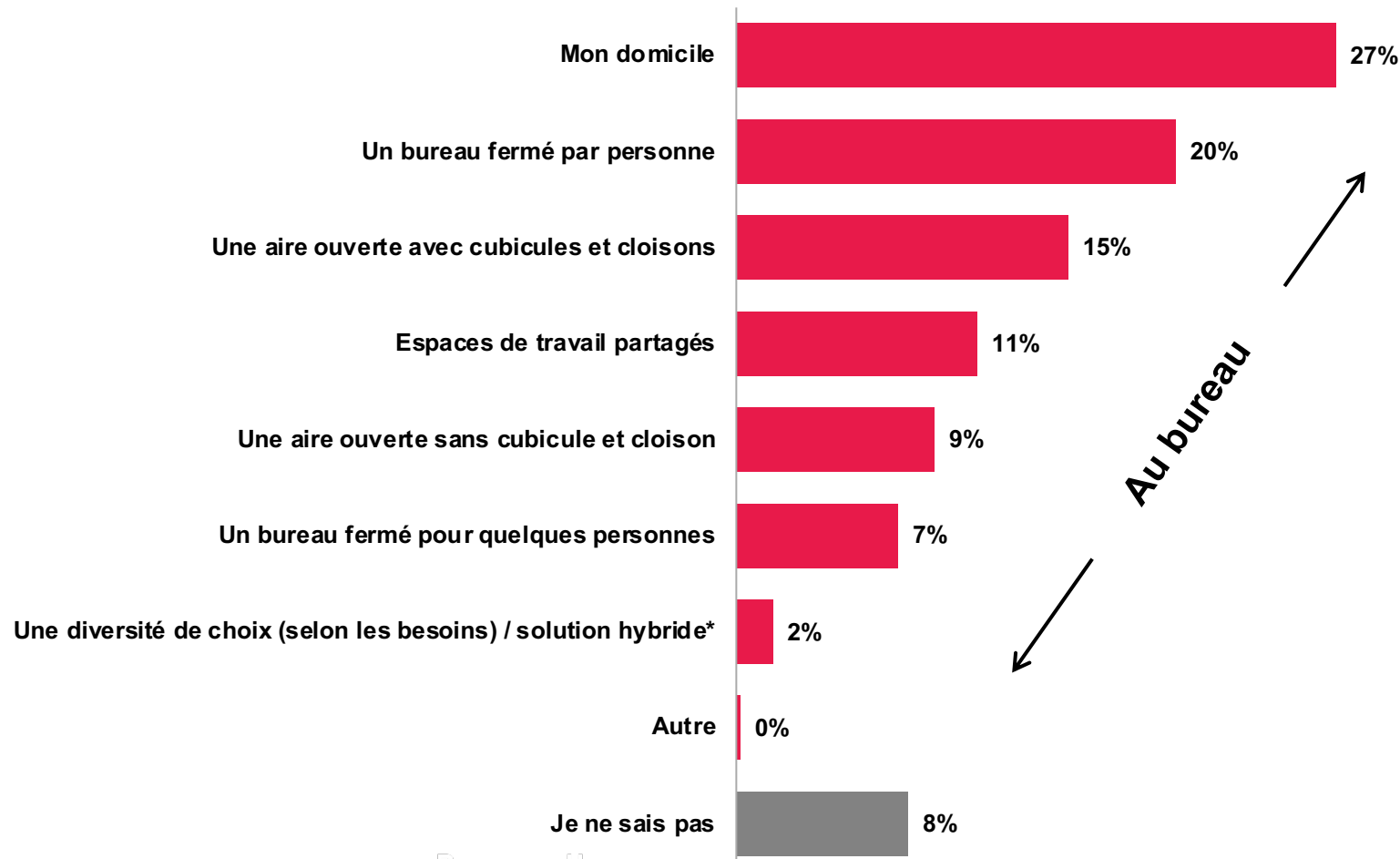


Q203. Lorsque vous pensez au retour au travail en présentiel, considérez-vous que les bureaux que vous occupiez avant la pandémie sont adaptés à vos besoins?*

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

L'environnement de travail idéal des travailleurs après la pandémie



Passerelle
Factomelle

Q204B. Quel serait votre environnement de travail idéal après la pandémie? **

Base : Tous les répondants (n=1 079)

*Autre mention spontanée.

**Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

Les travailleurs souhaitent que leurs espaces à bureaux soient plus adaptés à la nouvelle réalité sanitaire



Q204. Quels sont les aspects qui pourraient être améliorés afin que les bureaux soient adaptés au retour au travail en présentiel?*

Base : Les répondants qui pensent que leur bureau n'est pas assez adapté à leurs besoins (n=613)

*Autres mentions spontanées.

**Nouvelle question en août 2021. Aucune comparaison possible avec juin 2021.

Conclusion

UN RETOUR ATTENDU

Les travailleurs qui ont répondu à ce vaste sondage sont nombreux à exprimer leur hâte et leur aise à l'idée de retourner travailler au bureau et d'utiliser les transports en commun.

UN RETOUR PROGRESSIF

Face à l'incertitude causée par la situation épidémiologique, les travailleurs veulent un retour progressif à la normalité dès l'automne et accueillent les modes de travail hybride favorablement en prévoyant revenir 2 à 3 jours par semaine au bureau.

UN RETOUR HYBRIDE

Les avantages du télétravail sont nombreux pour les travailleurs. Ceci étant dit, ce mode de travail contribue également à renforcer l'isolement social et implique une perte d'esprit d'équipe conséquente. Pour y remédier, les travailleurs privilégient un mode de travail hybride et flexible.

UN RETOUR SÉCURITAIRE

La sécurité des travailleurs est l'enjeu le plus important de ce retour. Malgré le succès de la campagne de vaccination, les travailleurs devront intégrer de nouvelles habitudes lors de retour au bureau afin d'assurer leur sécurité et celle d'autrui. Les employeurs, responsables d'offrir un environnement sain et sécuritaire à leurs employés, l'ont bien compris.

PROCHAINES ÉTAPES

Dans les prochains mois, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain continuera de fournir des ressources et des outils dans le cadre de divers événements et publications à l'attention des employeurs et des travailleurs pour accompagner leur retour dans les tours. Une campagne de communication et de marketing destinée à faire rayonner l'ensemble des initiatives mobilisatrices de **J'aime travailler au centre-ville** sera également lancée au courant de l'automne. Pour plus de détails, visitez [notre page Web](#) et restez à l'affût!

J'aime
travailler au
centre-ville

